



Joyau du vignoble d'Alsace

S'Barigmer Bladel



n° 1 septembre 2008

Bulletin

Chers concitoyens,

L'un des objectifs du Conseil Municipal est d'améliorer la communication.

Concrètement cela se traduit par l'édition de ce petit journal, 4 fois par an de manière à vous informer de façon régulière, en fonction des événements et des informations à vous communiquer.

Présidée par B. Stroesser, la commission tourisme a constitué une équipe de rédaction: Peter Boeckel, Patrick Fournial, Elisabeth Hirtz, Marc Mappus, Marie-Josée Rohrer-Cavodeau et Stéphane Wantz.

Les sujets et les thèmes seront variés, comme les travaux, les projets, la réglementation, l'état civil... Bref, tout ce qui touche à la vie de notre village. C'est également un complément aux différents affichages municipaux.

Alfred Hilger

L'agenda

20 et 21 septembre

« Journées du patrimoine »
(visites guidées)

28 septembre

« Fête du vin nouveau »
(S'Tulipel)

12 octobre

« Mémoire de vigneron en fête »
(A. du Musée viticole)

14 novembre

« 8^{ème} Voyage culinaire »
*Repas gastronomique - dégustation
(syndicat viticole)*

6 décembre

« Saint Nicolas »
(Amicale des S.P. et S'Tulipel)

7 décembre

« Bredelemarik »
(S'Tulipel)

14 décembre

« Fête des personnes âgées »
(Commune)

Etat civil

Naissances :

Nina Anne Yvonne BAYR-DUROT née le 01.04.2008 à
Strasbourg
Fille de Jérôme BAYR et de
Peggy DUROT
Domicile des parents :
54 rue Principale

Lucie SELTZ née le 11.05.2008
à Strasbourg
Fille de Michel SELTZ et de
Frédérique BOECKEL
Domicile des parents :
42 rue Principale

Marion Charlotte Elsa RUCH
née le 07.08.2008 à Strasbourg
Fille de Didier RUCH et de
Véronique TRITSCHLER
Domicile des parents :
6a chemin Zotzenberg

Décès :

Mme Marie-Thérèse WEBER
née KOERNER
décédée le 22.06.08 à
Strasbourg

Chantier de l'école



Rénovation de l'aire de jeux de la maternelle.

L'arbre dont les racines avaient tellement abîmé le sol a été abattu pour permettre l'installation d'un nouveau portique et d'un bac à sable aux normes de sécurité renforcées. Les étapes de cet aménagement :

- démontage d'un pin noir
- terrassement, remblais, pose assainissement, mise en forme, dallage et pavage
- fourniture et pose d'une structure 2 tours, sol souple, bac à sable et panneau alu

Coût global T.T.C. : 25 350,- euros

Au niveau de l'école primaire : mise en place d'une aération au droit du vide sanitaire.

J-C. M.

Rentrée des classes 2008 :

B.S.

Le personnel enseignant reste en place. Les effectifs pour la rentrée des classes seront en léger recul par rapport à 2007 (57 contre 61) à savoir :

	sections	effectifs
Ecole maternelle	petits	9
	moyens	4
	grands	4
54Ecole élémentaire	cours préparatoire	6
	CE1	9
	CE2	5

Comme les classes d'âge 2006 et 2007 sont faibles, les effectifs de l'école élémentaire vont malheureusement encore baisser en 2009 et 2010.

Depuis 2007, nous autorisons, sous certaines conditions, des dérogations pour étoffer nos classes : enfants qui sont gardés par des nourrices agréées domiciliées à Mittelbergheim ou des enfants dont les parents sont originaires de notre commune.

Grands anniversaires

85 ans :

M. BRANDNER Paul

né le 06.07.1923

Domicilié 51 rue principale

M. HEUMANN Edouard

né le 01.08.1923

Domicilié 27 rue de la Montagne

M. MEYER Raymond

né le 16.08.1923

Domicilié 6 chemin Zotzenberg

80 ans :

M. FINCK Jean-Paul

né le 17.04.1928

domicilié 7 rue des Vosges

M. FOURNIAL Yvan

né le 19.05.1928

domicilié 77 rue principale

M. NEST Jean-Paul

né le 13.06.1928

domicilié 49 rue principale

M. BURY Lucien

né le 17.06.1928

domicilié 4 rue des Vosges

Monsieur Victor FREYDER a décidé, pour convenance personnelle, de travailler depuis le 1^{er} juin 2008 un jour de moins par semaine pour la commune. Alors que la charge de travail de nos agents communaux est au maximum pendant l'été, un agent saisonnier, Monsieur Christophe Jehl nouvel habitant de la commune, a été engagé pour trois mois selon nos besoins ponctuels.

Chantier de la nouvelle mairie

La nouvelle Mairie entre dans sa phase terminale, les finitions. Au cours des travaux un certain nombre de décisions ont du être prises :

- le démontage des planchers existants qui étaient dans un état dégradé,
- le rehaussement du bâtiment de 45 cm,
- la réfection du crépis du local jeune.

Coût de l'opération :

Marché tout corps d'état y compris le mobilier	400 000,- euros
Local jeunes	9 000,- euros
Travaux supplémentaires	20 000,- euros
Honoraires : architecte et bureau Véritas (contrôle technique et sécurité)	60 000,- euros
Divers aménagements	11 000,- euros
Total T.T.C.	500 000,- euros

J-C.M.

Autres chantiers de la commune

Logement de la place Fauth : 1^o étage rafraîchissement de l'ensemble des peintures

Logement de l'école primaire : r-ch F5 installation d'une ventilation, S.D.B., cuisine et wc.

Logement de l'école primaire : 1^o étage F6

- réfection de l'ensemble des peintures murs et plafonds
- réfection de la salle de bain
- réfection des revêtements de sol
- ponçage et vitrification escalier
- nettoyage de tous les convecteurs

Coût pour l'ensemble T.T.C. 15 000,- euros

Ouverture du secrétariat au public

Lundi de 16h à 19h

Mercredi de 8h à 12h

Informations

Circulation - Stationnement - Signalisation :

Nos chemins ruraux dans les vignes qui bordent le village sont de plus en plus empruntés par des non-riverains. Ces voies rurales n'ont pas vocation à servir de raccourcis pour les habitants des villages environnants afin de rejoindre Barr et vice-versa en véhicules motorisés.

A la réunion du Conseil Municipal du 7 juillet dernier, il a donc été décidé de réglementer la circulation de l'Andlauerweg, du chemin de Barr dit Bergweg, de la Sternengass et du chemin du Rippelholz pour la sécurité des promeneurs, des viticulteurs et de celles de nos enfants qui vont à Barr au collège et au lycée. Un arrêté municipal sera pris dans ce sens.

Pour diminuer les sinistres causés à la toiture de la maison de l'octroi au 35 rue Principale (trois en un an) par les camions empruntant cette voie et ceci malgré l'implantation de deux panneaux de signalisation, le stationnement sera interdit en face de ce bâtiment côté église protestante.

L'intersection du chemin de Barr dit Bergweg et de la rue Principale est dangereuse par manque de visibilité. un miroir de signalisation pour sécuriser cette intersection sera installer.

La signalisation de la rue de l'Efterweg a été modifiée pour éviter que les camions et les campings-car ne s'y engagent sans possibilité de retournement.

B.S.

www.les-plus-beaux-villages-de-france.org

www.zotzenberg.com

Communauté de communes du Piémont de Barr

la représentation aux commissions :

- Alfred HILGER : commissions Jeunesse et Sport, commission Environnement et Développement durable
- Patrick FOURNIAL : commission des Finances, commission Développement local, Tourisme et Culture

SMICTOM :

Depuis plusieurs mois un nouveau dispositif de collecte des déchets est à l'étude. La tournée de Barr - Goxwiller a été choisie comme site pilote avant généralisation en 2009.

Il s'agit de faire évoluer les modes de collecte et de mieux discipliner les habitants dans la pratique du tri. A cet effet, les bacs actuels seront remplacés par des bacs jaunes et gris sur lesquels figureront les consignes de tri. Les propriétaires des bacs bruns (achetés avant 2005) pourront les conserver. Les bacs (bruns et verts) remis gratuitement seront repris.

Sur le site pilote, les ambassadeurs du tri vérifient le contenu du bac brun et s'emploient à faire diminuer le nombre de refus et surtout lorsqu'il y a d'importantes erreurs (encombrants, alimentaire, sacs fermés). Lorsque ces erreurs sont constatées, les bacs sont scotchés avant l'arrivée de la benne qui les refusera. Il s'agit d'améliorer la qualité du tri et de faire baisser les coûts de manipulation et de traitement au centre de tri.

Lorsqu'un bac est refusé, les agents remettront un mémo-tri aux personnes concernées et réexpliqueront les consignes de tri.

Le tri et le recyclage des déchets sont l'affaire de tous. Il ne demande pas d'effort important mais une plus grande attention et une meilleure discipline.